



# Assemblée générale

Distr. générale  
24 novembre 2015  
Français  
Original : anglais

## Soixante-dixième session

Point 161 a) de l'ordre du jour

### Financement des forces des Nations

Unies chargées du maintien de la paix

au Moyen-Orient : Force des Nations

Unies chargée d'observer le désengagement

## Exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015

### Rapport du Secrétaire général

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	5
II. Exécution du mandat . . . . .	5
A. Considérations générales . . . . .	5
B. Utilisation des crédits . . . . .	5
C. Activités d'appui de la Mission . . . . .	7
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional . . . . .	8
E. Partenariats, coordination des équipes de pays et missions intégrées . . . . .	8
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats . . . . .	9
III. Exécution du budget . . . . .	18
A. Ressources financières . . . . .	18
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources . . . . .	19
C. Évolution des dépenses mensuelles . . . . .	19
D. Autres recettes et ajustements . . . . .	20
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome . . . . .	20



F.	Contributions non budgétisées.....	21
IV.	Analyse des écarts.....	21
V.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre.....	24
VI.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 68/260 B et 69/301.....	24

## Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015 et l'objectif de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (opérations et appui).

Au cours de l'exercice considéré, du fait de la dégradation de la sécurité dans le secteur bravo, la FNUOD a provisoirement réinstallé la majeure partie de son personnel du camp Faouar (secteur bravo) au camp Ziouani (secteur alpha). Les fonctions du siège de la FNUOD ont été transférées à Damas et la base d'opérations au camp Ziouani. Dans l'ensemble, la FNUOD a maintenu le cessez-le-feu entre Israël et la République arabe syrienne, malgré l'instabilité persistante.

Les dépenses de la FNUOD se sont élevées à 63,2 millions de dollars pendant l'exercice considéré, soit un taux d'utilisation des ressources de 98,6 % (contre 59,3 millions de dollars de dépenses et un taux d'utilisation des ressources de 97,8 % pour l'exercice 2013/14).

Le solde inutilisé, d'un montant de 914 200 dollars, tient essentiellement au fait que les dépenses au titre des contingents ont été inférieures aux prévisions, par suite d'un taux moyen effectif de vacance de postes (30,1 %) supérieur aux prévisions (3,0 %).

Ce taux de vacance supérieur aux prévisions résulte du retrait de 490 militaires et de la réorganisation et de la reconfiguration des contingents restants. La sous-utilisation des crédits s'explique en outre par le fait que la prime de danger pour le personnel civil ne s'applique pas à la base de la FNUOD au camp Ziouani. Cette sous-utilisation a été en partie contrebalancée par des frais de fonctionnement supérieurs aux prévisions en raison du transfert du personnel du camp Faouar au camp Ziouani et au bureau de représentation à Damas.

### Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	34 176,8	27 521,6	6 655,2	19,5
Personnel civil	16 747,3	16 055,9	691,4	4,1
Dépenses opérationnelles	13 186,8	19 619,2	(6 423,4)	(48,8)
<b>Montant brut</b>	<b>64 110,9</b>	<b>63 196,7</b>	<b>914,2</b>	<b>1,4</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	1 486,5	1 498,7	(12,2)	(0,8)
<b>Montant net</b>	<b>62 624,4</b>	<b>61 698,0</b>	<b>926,4</b>	<b>1,5</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
<b>Total</b>	<b>64 110,9</b>	<b>63 196,7</b>	<b>914,2</b>	<b>1,4</b>

**Exécution du budget : ressources humaines**

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé<sup>a</sup></i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)<sup>b</sup></i>
Contingents	1 284	898	30,1
Personnel recruté sur le plan international	46	41	10,9
Personnel recruté sur le plan national	110	106	3,6
Emplois de temporaire <sup>c</sup>			
Personnel recruté sur le plan international	12	11	8,3

<sup>a</sup> Niveau maximum de l'effectif autorisé.

<sup>b</sup> Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

<sup>c</sup> Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

## I. Introduction

1. Le budget relatif au fonctionnement de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015, d'un montant de 62 417 100 dollars brut (montant net : 60 930 600 dollars), a été présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 30 janvier 2014 (A/68/725). Les effectifs prévus étaient les suivants : 1 284 soldats, 58 fonctionnaires recrutés sur le plan international (dont 12 emplois de temporaire) et 110 fonctionnaires recrutés sur le plan national.

2. Dans son rapport du 7 mai 2014 (A/68/782/Add.6), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 62 394 900 dollars pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015.

3. Dans sa résolution 68/260 B, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 64 110 900 dollars (montant net : 62 624 400 dollars) pour le fonctionnement de la Force pendant l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

## II. Exécution du mandat

### A. Considérations générales

4. La Force, créée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 350 (1974), a pour mandat de tout mettre en œuvre pour maintenir le cessez-le-feu et superviser l'application de l'Accord sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes et du Protocole y relatif en ce qui concerne les zones de séparation et de limitation. Son mandat a été prorogé par des résolutions ultérieures du Conseil. Le mandat correspondant à l'exercice considéré dans le présent rapport est celui que le Conseil a défini dans ses résolutions 2163 (2014) et 2192 (2014).

5. La Force a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la Force a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux présentés ci-après au titre des composantes opérations et appui.

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2014/15, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

### B. Utilisation des crédits

8. Au cours de l'exercice considéré, la Force a continué de remplir son mandat et a surveillé le respect du cessez-le-feu dans la zone de séparation, où elle a maintenu

six positions dont 4 sur le mont Hermon, 1 dans la partie sud de la zone et 1 dans le secteur alpha, ainsi que quatre postes d'observation provisoires tenus par le Groupe d'observateurs au Golan. Elle a par ailleurs eu davantage recours aux images satellites pour s'assurer que les forces des deux parties se tenaient à l'écart de la zone de séparation.

9. L'instabilité qui régnait dans la zone de séparation s'explique par le conflit en cours en République arabe syrienne. Après des combats entre les forces syriennes et des groupes armés à l'issue desquels les forces hostiles ont pris une position de la FNUOD et détenu des soldats de la paix, la Force a dû se retirer provisoirement de son quartier général au camp Faouar ainsi que de plusieurs positions dans le secteur bravo et s'installer dans le camp Ziouani (secteur alpha). Le retrait forcé du secteur bravo a entraîné la comptabilisation en pertes d'actifs estimés à 39,2 millions de dollars (valeur capitalisée), répartis comme suit : 16,8 millions au titre de biens immobiliers (valeur comptable nette), 17,4 millions au titre de biens durables (coût d'acquisition) et 5,0 millions au titre de biens non durables (valeur capitalisée).

10. L'objectif de la FNUOD était de réintégrer totalement la zone de séparation, pour autant que les circonstances le permettent. Néanmoins, les conditions de sécurité sur le terrain n'ont pas été propices à ce redéploiement, certaines positions de la FNUOD dans le secteur bravo étant toujours occupées par des groupes armés. Étant donné que la Force ne pouvait pas réintégrer ces positions ni être présente dans de vastes secteurs de la zone de séparation, elle n'a pas pu observer directement le respect du cessez-le-feu. Le retrait du camp Faouar a fortement nui à la réalisation de l'objectif que la FNUOD s'était donné au départ en matière d'exploitation des ressources. La perte de ce camp a eu des conséquences sur l'ensemble des opérations de la Force.

11. Pour accueillir les soldats qui ont été transférés du camp Faouar au camp Ziouani, la Force a dû louer des lieux d'hébergement et des locaux commerciaux jusqu'à l'acheminement de structures préfabriquées depuis la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et la transformation des installations existantes du camp Ziouani en logements plus adaptés.

12. À la suite d'accrochages sporadiques à proximité de positions de la FNUOD, du camp Ziouani et de postes d'observation, plusieurs membres du personnel ont été blessés et des biens de la Force ont été endommagés.

13. Au cours de l'exercice considéré, les taux moyens de vacance de postes pour les effectifs militaires et le personnel de la FNUOD recruté sur le plan international ont été supérieurs aux prévisions pour 2014/15, et le taux de vacance pour le personnel recruté sur le plan national a été légèrement inférieur aux prévisions. Le taux moyen de vacance de postes de 30,1 %, contre 3,0 % prévus, dû au transfert du camp Faouar, a entraîné une sous-utilisation des crédits de 6 millions de dollars, qui ont servi à couvrir les dépenses imprévues liées à la réinstallation de la Force et à assurer la sûreté et la sécurité du personnel des Nations Unies. En ce qui concerne le personnel civil, le taux moyen de vacance de postes pour le personnel recruté sur le plan international, de 10,9 %, était supérieur au taux prévu de 5,0 %, en raison des difficultés liées au recrutement et à la rétention du personnel du fait des conditions de sécurité en cours dans la zone d'opérations. Le taux moyen de vacance de postes pour le personnel recruté sur le plan national, de 3,6 %, inférieur au taux prévu de 6,0 %, s'explique par un taux de rotation du personnel moins élevé que prévu au cours de la période.

14. Des dépenses opérationnelles imprévues ont été engagées pour transférer le quartier général de la FNUOD à Damas et les contingents au camp Ziouani, ainsi que pour assurer la sûreté et la sécurité du personnel des Nations Unies. Ces dépenses ont servi notamment à acquérir des locaux préfabriqués, à couvrir les frais de transport et de fret connexes, à louer des locaux commerciaux, notamment l'hôtel Sheraton de Damas (quartier général provisoire et lieu d'hébergement du personnel recruté sur le plan international) et à acheter du matériel pour la défense des périmètres et des véhicules blindés pour transporter en toute sécurité le personnel et les travailleurs qualifiés temporaires.

### **C. Activités d'appui de la mission**

15. La composante appui a regroupé les opérations de la Force au camp Ziouani et à Damas. En collaboration étroite avec la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, la Force a fourni des logements et des réfectoires adaptés grâce à la modification des installations existantes au camp Ziouani et à l'utilisation de structures préfabriquées. Une partie des effectifs militaires et civils ont été provisoirement logés dans des locaux commerciaux en location, le temps que les installations existantes au camp Ziouani et les bureaux loués à Damas soient réaménagés et agrandis.

16. Du fait que la plateforme logistique de la FNUOD, qui prête un appui à ses positions et à ses avant-postes, était installée à l'origine au camp Faouar, le déménagement du secteur bravo au secteur alpha a posé de grandes difficultés sur ce plan. Le camp abritait la plupart des effectifs civils et militaires du quartier général, ainsi les stocks de rations, d'eau et de carburant essentiels, les groupes électrogènes et le matériel informatique et de communication distribués aux positions.

17. En raison du risque d'incendie, nombre de murs portables en béton armé (murs pare-éclats en T) ont été achetés pour assurer la sécurité du périmètre du camp Ziouani. Du matériel pour la défense des périmètres et des véhicules blindés supplémentaires ont été déployés pour renforcer la sécurité du personnel et des six positions et deux avant-postes restants. L'emplacement du camp Ziouani dans une zone reculée, proche d'une zone de conflit, explique son peu d'attrait pour les fournisseurs et le coût élevé des produits et services essentiels par rapport aux crédits qui avaient été demandés pour le camp Faouar.

18. Au vu des conditions générales de sécurité et de la nécessité pour la FNUOD de se consacrer essentiellement au transfert du camp Faouar et à la sécurité du personnel, la Force a eu du mal à entreprendre certaines des initiatives prévues dans le secteur bravo.

19. La Force s'est fixé comme priorité de faire en sorte que des spécialistes locaux des processus forment le personnel et lui fournissent un appui technique afin de tirer parti de tous les avantages que procure Umoja, ainsi que d'améliorer la qualité et l'actualité des données financières et budgétaires destinées aux hauts responsables, aux fins de la prise de décisions. La FNUOD a donc procédé à un examen des besoins en personnel civil, qui a mené à une réduction du nombre de postes d'agent recruté sur le plan international (moins 4) et national (moins 16). Cet examen a également servi de modèle pour la réorganisation de la Force, en vue de rationaliser la prestation de services et le déroulement d'activités pour tirer parti de la mise en service du progiciel Umoja et de la stratégie globale d'appui aux missions.

## **D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional**

20. La prestation de services informatiques et de communications continue d'être régie par les structures de gestion et de gouvernance régionales. Les quatre missions de la FNUOD, la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre et l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) continuent de s'employer à aplanir les disparités de service, à éliminer le chevauchement d'activités et à réaliser des économies d'échelle.

21. La Force a continué de fournir des services informatiques et de communications, notamment des services de téléphonie, de visioconférence et de transmission de données pour connecter le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie au réseau longue portée des Nations Unies. La FNUOD dispose d'une liaison de télécommunication directe avec le Bureau, ce qui facilite les échanges d'informations et la coordination. La Force a fourni un appui dans le domaine des achats au Bureau et s'occupe des opérations bancaires pour les états de paie du personnel et le règlement des fournisseurs.

22. La FINUL a apporté une aide à la FNUOD pour le transport de marchandises du port de Beyrouth au quartier de la Force et pour son déplacement du secteur alpha au secteur bravo de la zone de séparation.

## **E. Partenariats, coordination des équipes de pays et missions intégrées**

23. La FNUOD a collaboré étroitement avec l'équipe de pays des Nations Unies afin de surveiller en permanence les conditions de sécurité en République arabe syrienne et de renforcer le plan visant à assurer la sécurité de l'ensemble du personnel et des biens des Nations Unies. Elle a également continué d'apporter le soutien nécessaire aux observateurs militaires de l'ONUST (Groupe d'observateurs au Golan) placés sous son contrôle opérationnel, ainsi qu'au bureau de liaison de l'Organisme à Damas. Le Groupe d'observateurs au Golan a pour sa part appuyé la FNUOD grâce à la gestion de cinq postes d'observation fixes et quatre provisoires dans le secteur alpha et continué de donner la priorité aux activités d'observation fixe en continu, d'enquête et d'analyse de la situation. Par son intermédiaire, la FNUOD a continué d'inspecter, tous les 15 jours, son matériel et ses effectifs dans le secteur alpha de la zone de limitation.

24. La FNUOD a continué de partager les dépenses de sécurité de son bureau de Damas avec l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et les dépenses afférentes à la salle radio avec le Programme des Nations Unies pour le développement.

## F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

### Composante 1 : opérations

25. Malgré sa reconfiguration, la FNUOD a continué de s'acquitter de son mandat en maintenant la visibilité, de manière quelque peu modifiée, de la zone de séparation et de la ligne de cessez-le-feu à partir des positions qu'elle continue d'occuper dans la zone d'opérations.

26. À la suite de son transfert du secteur bravo, la FNUOD a établi son quartier général provisoire à Damas et sa base d'opérations au camp Ziouani (secteur alpha). Elle a continué d'occuper quatre positions dans la partie nord de la zone de séparation, ainsi qu'une position dans le sud de cette zone et une dans le secteur alpha. Des patrouilles pédestres et motorisées ont été menées régulièrement avant et après le transfert au secteur alpha. Les inspections et les opérations mobiles dans la zone de limitation du secteur bravo sont restées suspendues en raison de l'insécurité. La Force a continué de remplir son mandat en renforçant ses activités d'observation au moyen de technologies avancées, notamment du matériel d'imagerie satellitaire haute résolution et de matériel d'observation électronique.

27. La FNUOD a continué de préserver l'aptitude opérationnelle de sa force d'intervention rapide afin de réagir en cas d'urgence. Elle a resserré sa coopération avec les observateurs militaires du Groupe d'observateurs au Golan de l'ONUST afin d'inspecter, tous les 15 jours, son matériel et ses effectifs dans la zone de limitation du secteur alpha. Elle a continué par ailleurs d'émettre des protestations à l'encontre des parties à chaque violation commise et a entretenu des contacts avec les hauts responsables des deux parties afin de prévenir une dégradation de la situation et de faire respecter la ligne de cessez-le-feu.

**Réalisation escomptée 1.1** : Les parties agissent conformément à l'Accord sur le dégagement des forces et le respectent.

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Maintien de la séparation des forces et des zones de limitation	Envoi de 508 lettres de protestation aux parties concernées dans la zone de responsabilité de la Force
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i> <i>Observations</i>
Réunions hebdomadaires de haut niveau avec les autorités syriennes et, au besoin, avec les responsables locaux, pour régler les questions liées à l'application du mandat de la FNUOD	50 Réunions Résultat inférieur aux prévisions en raison de la dégradation de la sécurité
Réunions bihebdomadaires de haut niveau avec les autorités israéliennes dans le cadre de l'application du mandat de la FNUOD et de la coopération	11 Réunions Résultat inférieur aux prévisions en raison de la dégradation de la sécurité
Réunions hebdomadaires (en moyenne) avec les Parties à l'Accord sur le dégagement, visant à désamorcer les tensions résultant des tirs échangés	26 Réunions Résultat inférieur aux prévisions en raison de la dégradation de la sécurité

de façon répétée de part et d'autre de la ligne alpha, du fait du conflit en cours dans le pays, et à examiner les mesures à prendre par les deux parties pour prévenir de tels incidents

Réunions hebdomadaires avec les officiers de liaison des Forces de défense israéliennes

46 Réunions

Réunions hebdomadaires avec les autorités civiles et les responsables de la sécurité dans la zone de séparation, pour mieux faire connaître le mandat, le rôle et les activités de la FNUOD et contribuer ainsi à la sûreté et à la sécurité du personnel des Nations Unies

Non Aucune réunion n'a été tenue en raison de la dégradation de la sécurité

35 040 jours-homme de patrouille mobile de jour (6 militaires x 16 patrouilles x 365 jours) à bord de véhicules blindés de transport de troupes effectuant des opérations mobiles

24 090 Jours-homme de patrouille mobile de jour (6 militaires x 11 patrouilles x 365 jours)  
Résultat inférieur aux prévisions du fait de la dégradation de la sécurité

145 635 jours-homme d'occupation de positions (19 militaires x 21 positions x 365 jours)

97 104 Jours-homme d'occupation de positions  
Résultat inférieur aux prévisions en raison du transfert du personnel de certaines positions du secteur bravo

32 850 jours-homme d'envoi de groupes de réaction rapide (10 militaires x 9 envois x 365 jours)

51 100 Jours-homme d'envoi de groupes de réaction rapide (10 militaires x 14 envois x 365 jours)  
Résultat supérieur aux prévisions du fait de la dégradation de la sécurité

730 jours-homme d'envoi d'équipes spéciales d'enquête (2 militaires x 1 équipe x 365 jours)

2 920 Jours-homme d'envoi d'équipes spéciales d'enquête (4 militaires x 2 équipes x 365 jours)  
Résultat supérieur aux prévisions en raison des besoins opérationnels

Protestations contre toutes les violations de l'Accord sur le dégagement

508 Protestations

4 rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité

4 Rapports

Contacts immédiats avec les parties dans les situations de crise

Oui Au moyen d'entretiens en personne ou par téléphone

Réoccupation de 1 position, de 2 postes avancés et de 3 postes d'observation desquels la Force et le Groupe d'observateurs au Golan s'étaient retirés à la suite d'actes hostiles

Non La réoccupation n'a pas eu lieu en raison du conflit en cours et de l'instabilité dans la zone d'opérations de la Force.

Facilitation de 12 traversées périodiques de la zone de séparation pour des raisons humanitaires, sous la supervision du Comité international de la Croix-Rouge

2 Escortes  
Résultat inférieur aux prévisions en raison de la baisse du nombre de personnes ayant demandé une escorte pour traverser la zone en sécurité, au vu de l'état de la sécurité

**Réalisation escomptée 1.2** : Réduction du danger présenté par les mines dans la zone de séparation*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Aucune personne n'a été tuée ou blessée par l'explosion de mines ou de munitions (2012/13 : 0 victime; 2013/14 : 0 victime; 2014/15 : 0 victime)

Aucune victime parmi le personnel de la Force

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui/non  
ou nombre*

*Observations*

Élimination des mines, des munitions non explosées et des engins explosifs improvisés dans la zone de séparation et contrôle et dégagement continus des itinéraires de patrouille, selon les exigences de la sécurité des opérations

11 Des opérations de recherche ont été menées. La dégradation de la sécurité dans la zone d'opérations de la FNUOD a entravé l'exécution des produits prévus.

Soutien à l'action de sensibilisation au danger des mines par des activités d'information des habitants dans la zone de séparation, ainsi que par l'élimination et la destruction des mines repérées par les civils

Non Produit non exécuté en raison de la dégradation de la sécurité dans la zone d'opérations de la FNUOD

**Réalisation escomptée 1.3** : Meilleure sensibilisation de la population civile au mandat de la FNUOD*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Aucun cas de franchissement accidentel de la ligne de cessez-le-feu par des civils dans la zone de séparation (2012/13 : 0 incident; 2013/14 : 0 incident; 2014/15 : 0 incident)

Objectif atteint

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui/non  
ou nombre*

*Observations*

Réunions mensuelles avec les autorités civiles et les responsables de la sécurité dans la zone de séparation sur l'exécution du mandat de la FNUOD et sur la coordination des activités dans le secteur alpha, y compris la prévention des incidents

Non Produit non exécuté en raison de la dégradation de la sécurité dans la zone d'opérations de la Force

**Réalisation escomptée 1.4** : Adoption de mesures visant à dissuader les groupes armés de tout acte hostile contre la Force dans la zone d'opérations*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Aucun acte d'hostilité dirigé contre les positions ou les patrouilles de la FNUOD (2012/13 : 7 incidents; 2013/14 : 3 incidents)

78 actes d'hostilité consignés. La plupart des incidents ont eu lieu durant la période allant de juillet à octobre 2014; ils ont entraîné le retrait de la FNUOD de ses positions dans le secteur bravo.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
4 militaires armés de la FNUOD affectés quotidiennement à 6 postes d'observation du Groupe d'observateurs au Golan situés dans le secteur bravo	11,3 4	Militaires armés Postes d'observation Résultat supérieur aux prévisions en raison de la dégradation de la sécurité
2 490 escortes de sécurité armées pour les mouvements de personnel et de fournitures dans la zone d'opérations	586	Escortes de sécurité armées
32 850 journées de patrouille de dissuasion de la compagnie de réserve de la Force (30 militaires x 3 sections x 365 jours) menées à bord de véhicules blindés de combat, dans les zones de conflit	5 400	Journées de patrouille de dissuasion de la compagnie de réserve de la Force (30 militaires x 3 sections x 60 jours) Résultat inférieur aux prévisions en raison de la reconfiguration de la Force après son transfert provisoire du camp Faouar
Surveillance et analyse quotidiennes de l'évolution de la situation dans la région, le pays et la zone d'opérations, de façon à assurer la sécurité du personnel et des biens de la FNUOD et du Groupe d'observateurs au Golan	Oui	Comptes rendus de situation quotidiens

### **Composante 2 : appui**

28. La composante appui a continué de fournir un appui essentiel, malgré les conditions sans précédent créées par l'état de la sécurité. Les affrontements constants ont mis en danger le personnel qui transportait des fournitures aux soldats dans les positions et les postes d'observation, ce qui a eu un effet sur le niveau des provisions. La situation a mis à rude épreuve la logistique établie pour l'approvisionnement des militaires dans l'ensemble des positions et postes d'observation. Les opérations de la FNUOD ont été entravées au milieu du premier trimestre, lorsque des actes d'hostilité ont entraîné le retrait temporaire de la Force de plusieurs positions ainsi que du camp Faouar. Un programme d'urgence a été lancé pour agrandir le camp Ziouani afin d'absorber l'afflux de personnel civil et militaire en provenance du camp Faouar. Il s'agissait notamment de louer des logements provisoires pour plusieurs centaines de militaires transférés du secteur bravo et de décider de réduire le nombre de militaires déployés. Le quartier général de la Force a été établi à l'hôtel Sheraton à Damas. Par ailleurs, la Force, avec le concours du Siège, a effectué un examen des besoins en personnel civil, qui a entraîné une réduction du nombre de postes d'agent recruté sur le plan international (moins 4) et national (moins 16).

---

**Réalisation escomptée 2.1** : Appui efficace et rationnel à la Force dans les domaines logistique, administratif et de la sécurité
 

---

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Achèvement de tous les projets de construction, rénovation et reconstruction concernant l'ensemble des bâtiments et des positions nécessaires pour maintenir les capacités dont la Force a besoin pour ses opérations et sa sécurité et pour répondre aux normes minimales de sécurité opérationnelle

La rénovation de 3 bâtiments et l'installation de 14 bâtiments préfabriqués et de 9 blocs sanitaires pour fournir des logements, des bureaux, une cuisine et une unité médicale aux contingents ont été achevées.

Entretien du nombre de véhicules accidentés à 3 par 100 véhicules au maximum (2012/13 : 2 accidents; 2013/14 : 3 accidents; 2014/15 : 3 accidents)

6 accidents pour 100 véhicules en raison de la dégradation de la sécurité

Réduction de 8 % du nombre de véhicules légers de transport de passagers (2012/13 : 260; 2013/14 : 197; 2014/15 : 181)

Réduction de 18,2 % en raison de la diminution générale des effectifs militaires

Diminution du nombre d'ordinateurs tout en assurant l'appui au personnel militaire et civil supplémentaire grâce à la rationalisation de l'utilisation des ordinateurs (2012/13 : 495; 2013/14 : 480; 2014/15 : 468)

Diminution du nombre d'ordinateurs, passé à 350 (180 ordinateurs de bureau et 170 ordinateurs portables)

Aucun incident n'a mis en danger physique le personnel des Nations Unies durant les déplacements dans la zone d'opérations (2012/13 : aucun incident; 2013/14 : aucun incident; 2014/15 : aucun incident).

L'incident le plus grave a consisté notamment en la détention de 45 soldats de la paix en août 2014. Toutefois, aucun incident n'a causé de pertes en vies humaines.

Application intégrale du plan de continuité des opérations

Oui

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui/non  
ou nombre*      *Observations*

**Amélioration des services**

Amélioration des bâtiments, des positions et des infrastructures pour répondre aux normes minimales de sécurité opérationnelle

Oui 150 murs pare-éclats en T installés au camp Ziouani; bâtiments rénovés, préfabriqués installés et sécurité renforcée dans toutes les positions occupées par des militaires

Utilisation efficace du matériel grâce à l'amélioration de la gestion des biens durables, en vue de rationaliser l'exploitation, les frais d'entretien et les remplacements et de réduire au minimum les achats supplémentaires

Oui Vérifications physiques et évaluation et surveillance constantes de l'utilisation des biens

Renforcement de la sécurité et de la protection du personnel de la Force grâce à l'utilisation de véhicules blindés pour tous les déplacements dans la zone d'opérations

Oui Les déplacements à l'intérieur de la zone de séparation et à Damas ont été effectués dans des véhicules blindés.

Recours à d'autres modalités pour assurer la continuité des services d'appui, grâce à l'établissement de bureaux d'appui en trois lieux : au camp Faouar (quartier général de la Force), au camp Ziouani (poste de commandement réservé de la Force, dans le secteur alpha) et au bureau de représentation de Damas.

Application d'un programme plus rigoureux de formation des chauffeurs associée à l'organisation de campagnes de sécurité routière et de sensibilisation des conducteurs, et à l'imposition de sanctions pouvant aller jusqu'à la suspension ou au retrait du permis de conduire pour les infractions enregistrées dans le système CarLog

### Militaires, policiers et civils

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif de 1 284 militaires

Vérification, surveillance et inspection du matériel appartenant aux contingents pour un effectif de 1 284 militaires

Approvisionnement et stockage des rations de 2 camps et 21 positions pour un effectif de 1 226 militaires (à l'exclusion des officiers d'état-major)

Administration d'un effectif moyen de 58 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 110 fonctionnaires recrutés sur le plan national

Exécution d'un programme de déontologie et de discipline à l'intention de l'ensemble du personnel militaire et civil (formation, prévention, suivi et recommandation concernant les mesures disciplinaires à prendre en cas de faute)

### Installations et infrastructures

Entretien et réparation des installations du camp Faouar, du camp Ziouani et du bureau de représentation de Damas, ainsi que du détachement de police militaire « C », de 21 positions et de 10 avant-postes dans la zone de séparation

Oui En raison du retrait du camp Faouar, tous les services d'appui à la mission ont été déplacés au camp Ziouani et à Damas.

Oui Semaine de la sécurité routière organisée dans les secteurs alpha et bravo. Rapports mensuels sur les excès de vitesse du personnel civil et militaire

898 Militaires (effectif moyen)  
Nombre de militaires inférieur aux prévisions en raison du retrait de militaires de 2 pays fournisseurs de contingents

Oui Par la présentation de 4 rapports trimestriels au Siège

1 Camp Ziouani

6 Positions

898 Militaires

Résultat inférieur aux prévisions en raison de l'instabilité en cours et du transfert des membres du contingent du camp Faouar au camp Ziouani

52 Fonctionnaires recrutés sur le plan international (dont 11 emplois de temporaire)

106 Fonctionnaires recrutés sur le plan national

Oui 27 heures de formation pour 157 membres du personnel civil et 1 022 membres du personnel militaire

1 Camp Ziouani

6 Positions

2 Avant-postes

Entretien de 14 puits et dispositifs de filtrage	3 Puits Résultat inférieur aux prévisions en raison de la dégradation de la sécurité
Exploitation et entretien d'une moyenne de 63 groupes électrogènes sur 29 sites	16 Groupes électrogènes entretenus 8 Sites Résultat inférieur aux prévisions en raison de la dégradation de la sécurité
Construction d'une nouvelle position dans le sud de la zone de responsabilité, dans un lieu plus approprié qu'une position dont la FNUOD s'est retirée	Non Objectif non atteint en raison des conditions de sécurité
Construction d'un réservoir au camp Ziouani pour stocker l'eau provenant de la station de traitement des eaux usées	Oui Modernisation de la station de traitement des eaux usées du camp Ziouani
Fourniture de services d'assainissement, y compris collecte et évacuation des eaux usées et des déchets, pour tous les locaux de la Force	Oui
<b>Transports terrestres</b>	
Exploitation et entretien de 250 véhicules appartenant à l'ONU et de 9 véhicules blindés de transport de troupes appartenant aux contingents, dans 3 ateliers sur 2 sites	243 Véhicules appartenant à l'ONU 25 Véhicules appartenant aux contingents Nombre de véhicules appartenant à l'ONU inférieur aux prévisions en raison de la réduction du personnel militaire et civil Nombre de véhicules appartenant aux contingents supérieur aux prévisions, en raison du renforcement des capacités d'un pays fournisseur de contingents, qui n'avait pas été prévu dans le budget de 2014/15
<b>Communications</b>	
Service et entretien de 9 autocommutateurs privés, 1 100 postes téléphoniques, 2 stations terrestres de transmission par satellite, 565 postes de radio émetteurs-récepteurs, 380 talkies-walkies, 68 routeurs réseau, 22 répéteurs et 35 liaisons hertziennes	5 Autocommutateurs privés 900 Postes téléphoniques 1 Station terrestre de transmission par satellite 565 Postes de radio émetteurs-récepteurs 380 Talkies-walkies 48 Routeurs réseau 10 Répéteurs 26 Liaisons hertziennes Résultat inférieur aux prévisions en raison de la réduction générale du nombre de militaires et de positions

**Informatique**

Service et entretien d'un réseau longue portée, 30 serveurs, 418 ordinateurs de bureau, 50 ordinateurs portables, 122 imprimantes et 38 expéditeurs numériques sur 26 sites

20 Serveurs  
180 Ordinateurs de bureau  
170 Ordinateurs portables  
92 Imprimantes  
20 Expéditeurs numériques  
Ordinateurs de bureau progressivement remplacés par des ordinateurs portables.  
Résultat inférieur aux prévisions pour les autres biens en raison de la réduction générale du nombre de militaires

Administration et maintien de 485 comptes de messagerie électronique

390 Comptes de messagerie électronique

Fourniture d'un appui au groupe chargé du système d'information géographique concernant l'élaboration de cartes administratives, opérationnelles et thématiques pour étayer les décisions, apprécier la situation et soutenir les opérations

Oui

**Santé**

Exploitation et entretien de 1 hôpital de niveau I, 1 hôpital de niveau I + et 1 dispensaire destinés au personnel de la FNUOD et de l'ONUST ainsi qu'à la population civile locale et aux réfugiés nécessitant des soins médicaux d'urgence

1 Dispensaire de niveau I au camp Ziouani  
1 Infirmerie à la position 80  
1 Antenne médicale au mont Hermon

Exploitation et entretien de centres proposant des services confidentiels de conseil sur le VIH/sida et de dépistage volontaire pour l'ensemble du personnel

Oui

Programme de sensibilisation au VIH/sida destiné à l'ensemble du personnel de la mission, y compris l'éducation par les pairs

105 Les membres du personnel ont participé à la campagne « Semaine de la santé » et notamment à des séances sur le VIH

**Sécurité**

Fourniture de conseils de sécurité et d'analyses de la situation aux hauts responsables de la Force, y compris évaluation des menaces et gestion des risques au camp Faouar, au camp Ziouani, au bureau de représentation de Damas, au détachement de police militaire « C » dans la zone de séparation et dans 21 positions

Oui Conseils en évaluation des menaces et en gestion des risques fournis régulièrement au camp Ziouani, aux bureaux de Damas et dans l'ensemble des positions et postes d'observation

Fourniture de services de sécurité opérationnelle et de gestion des risques pour contrôler tout ce qui a trait à la sécurité du personnel durant les déplacements des membres de la FNUOD entre

Oui Pour les déplacements entre Damas et Beyrouth ainsi qu'entre Damas et les positions du mont Hermon

Damas, la zone d'opérations de la Force et l'aéroport ou le port maritime de Beyrouth, dans le cadre de convois organisés et surveillés de près

Amélioration de la surveillance de la sécurité et de l'analyse de la situation, et renforcement du dispositif relais pour les questions de sécurité dans la zone de responsabilité de la Force

Formulation, à l'intention du commandant de la Force, de recommandations sur le renforcement du dispositif physique de sécurité au camp Faouar, au camp Ziouani, au bureau de représentation à Damas et dans les positions de la FNUOD, compte tenu de l'état de la sécurité en cours

Fourniture de 4 375 heures de formation à l'intention de l'ensemble du personnel militaire et civil dans les domaines suivants : procédures applicables aux convois et mesures à prendre face à des engins explosifs improvisés; informations concernant les trousseaux à utiliser en cas d'attaque nucléaire, biologique ou chimique; mise aux abris et protection des camps; formation de base; exercices d'incendie; et sensibilisation aux cas d'enlèvement ou de prise d'otages

Conduite d'enquêtes sur les incidents mettant en cause la sécurité et fourniture de conseils au personnel de la FNUOD

Oui Dispositif d'alerte rapide mis en place pour communiquer à l'ensemble du personnel les informations importantes en matière de sécurité et améliorer le système de localisation du personnel

Oui Enquêtes régulières au sujet des installations et de la sécurité afin d'aider le personnel du quartier général et de toutes les positions à repérer les points forts et les points faibles et formulation de recommandations sur les mesures à prendre en matière de gestion des risques

3 719 Heures de formation  
Résultat inférieur aux prévisions en raison de la dégradation de la sécurité

6 Enquêtes  
La FNUOD a établi des rapports et fourni des conseils à son personnel pour limiter les incidents futurs

### III. Exécution du budget

#### A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.)

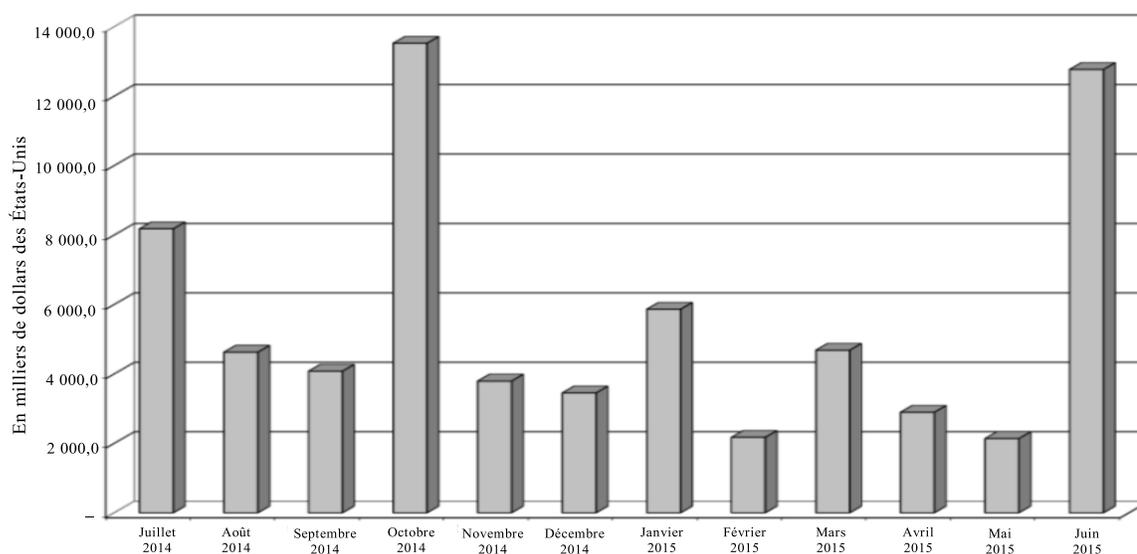
Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
<b>Militaires et personnel de police</b>	–	–	–	–
Observateurs militaires	34 176,8	27 521,6	6 655,3	19,5
Contingents	–	–	–	–
Police des Nations Unies	–	–	–	–
Unités de police constituées	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>34 176,8</b>	<b>27 521,6</b>	<b>6 655,2</b>	<b>19,5</b>
<b>Personnel civil</b>				
Personnel recruté sur le plan international	9 807,6	9 014,3	793,3	8,1
Personnel recruté sur le plan national	4 362,8	4 742,3	(379,5)	(8,7)
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	2 576,9	2 299,3	277,6	10,8
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>16 747,3</b>	<b>16 055,9</b>	<b>691,4</b>	<b>4,1</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	11,1	269,8	(258,7)	(2 330,6)
Voyages	437,2	935,0	(497,8)	(113,9)
Installations et infrastructures	6 967,9	10 280,9	(3 313,0)	(47,5)
Transports terrestres	2 677,3	2 671,3	6,0	0,2
Transports aériens	–	5,9	(5,9)	–
Transports maritimes ou fluviaux	–	226,6	(226,6)	–
Communications	1 032,3	884,0	148,3	14,4
Informatique	983,7	1 597,0	(613,3)	(62,3)
Santé	313,2	497,9	(184,7)	(58,9)
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	764,1	2 250,8	(1 486,7)	(194,6)
Projets à effet rapide	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>13 186,8</b>	<b>19 619,2</b>	<b>(6 432,4)</b>	<b>(48,8)</b>
<b>Total brut</b>	<b>64 110,9</b>	<b>63 196,7</b>	<b>914,2</b>	<b>1,4</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	1 486,5	1 498,7	(12,2)	(0,8)
<b>Total net</b>	<b>62 624,4</b>	<b>61 698,0</b>	<b>926,4</b>	<b>1,5</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>64 110,9</b>	<b>63 196,7</b>	<b>914,2</b>	<b>1,4</b>

## B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Réaffectations		
	Répartition initiale du montant approuvé	Montants réaffectés	Répartition révisée
I. Militaires et personnel de police	34 176,8	(6 442,0)	27 734,8
II. Personnel civil	16 747,3	(227,0)	16 520,3
III. Dépenses opérationnelles	13 186,8	6 669,0	19 855,8
<b>Total</b>	<b>64 110,9</b>	<b>-</b>	<b>64 110,9</b>
Pourcentage de réaffectations			<b>10,4</b>

## C. Évolution des dépenses mensuelles



30. Si les dépenses enregistrées en octobre 2014 et en juin 2015 ont été plus élevées, c'est en raison des remboursements aux gouvernements fournisseurs de contingents du coût des contingents, du matériel appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome, ainsi que des coûts associés à la réinstallation au camp Ziouani, qui a commencé en septembre 2014.

**D. Autres recettes et ajustements**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	166,3
Recettes diverses ou accessoires	376,4
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	524,8
<b>Total</b>	<b>1 067,5</b>

**E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
<b>Contingents</b>	
Matériel majeur	2 318,7
Soutien logistique autonome	204,6
<b>Total</b>	<b>2 523,3</b>

<i>Facteurs applicables à la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
<b>A. Facteurs applicables à la zone de la mission</b>			
Contraintes du milieu	0,7	19 mars 2013	27 mai 2014
Usage opérationnel intensif	0	19 mars 2013	27 mai 2014
Actes d'hostilité ou abandon forcé	3,1	19 mars 2013	27 mai 2014
<b>B. Facteurs applicables aux pays d'origine</b>			
Différentiel de transport	0,5-5,5		

## F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces <sup>a</sup>	598,9
Contributions volontaires en nature	–
<b>Total</b>	<b>598,9</b>

<sup>a</sup> Y compris la valeur locative des terres.

## IV. Analyse des écarts<sup>1</sup>

	<i>Écart</i>	
<b>Contingents</b>	6 655,2	19,5 %

31. La sous-utilisation des crédits est due principalement au retrait de 490 militaires de deux pays fournisseurs de contingents en septembre 2014 et en février 2015. Au cours de l'exercice considéré, le taux moyen effectif de vacance était de 30,1 %, contre un taux de 3 % prévu au budget.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	793,3	8,1 %

32. La sous-utilisation des crédits est due principalement au transfert du personnel recruté sur le plan international du camp Faouar au camp Ziouani, qui se trouve dans la zone de séparation, à l'ouest de la ligne alpha, où ce personnel n'a pas droit à une prime de danger. Au cours de l'exercice considéré, le taux moyen effectif de vacance était de 10,9 %, contre un taux de 5,0 % prévu au budget. Le taux effectif de vacance était supérieur aux prévisions en raison des difficultés de recrutement et de rétention du personnel, imputables aux conditions de sécurité dans la zone de séparation.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan national</b>	(379,5)	(8,7%)

33. Le dépassement de crédits pour le personnel recruté sur le plan national s'explique principalement par les dépenses communes de personnel (30 jours d'indemnité journalière de subsistance) occasionnées par le transfert de 13 fonctionnaires recrutés sur le plan national du camp Faouar vers des lieux plus sûrs. Le dépassement a été partiellement compensé par la sous-utilisation des crédits due au taux de vacance moyen de 3,6 %, inférieur au taux prévu de 6,0 %, en raison du taux de rotation du personnel moins élevé que prévu au cours de l'exercice.

<sup>1</sup> Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Les écarts sont analysés lorsqu'ils atteignent au moins ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>	277,6	10,8 %

34. La sous-utilisation des crédits est due principalement au transfert du personnel recruté sur le plan international du camp Faouar au camp Ziouani, à l'ouest de la ligne alpha, où ce personnel n'a pas droit à une prime de danger. Au cours de l'exercice considéré, 11 membres du personnel en moyenne étaient sur le terrain, contre une moyenne de 12 prévue au budget, ce qui a entraîné un taux de vacance de 8,3 % au lieu du taux de 5 % prévu.

	<i>Écart</i>	
<b>Consultants</b>	(258,7)	(2 330,6 %)

35. L'écart correspond aux dépenses nécessaires pour couvrir les frais d'entretien des véhicules. Ces dépenses étaient prévues au titre du transport terrestre, conformément à la nature de l'activité. Cependant, les services ayant été assurés par des consultants, elles ont été comptabilisées à la rubrique Consultants.

	<i>Écart</i>	
<b>Voyages</b>	(497,8)	(113,9%)

36. Le dépassement de crédits s'explique principalement par la nécessité de faire venir du personnel sur des lignes commerciales, en passant par Beyrouth, au titre d'affectations provisoires, en raison du besoin urgent de réaménager le camp Ziouani et d'absorber l'afflux de militaires depuis le camp Faouar. Le dépassement a été partiellement compensé par la sous-utilisation de crédits au titre des voyages pour formation, due à la perturbation des programmes en la matière, en raison du transfert du camp Faouar.

	<i>Écart</i>	
<b>Installations et infrastructures</b>	(3 313,0)	(47,5 %)

37. L'écart s'explique principalement par l'acquisition de préfabriqués et de matériel d'hébergement en lien avec le transfert de militaires du camp Faouar au camp Ziouani; la location de locaux commerciaux pour l'hébergement provisoire de militaires et l'installation provisoire du quartier général à l'hôtel Sheraton de Damas; les fournitures supplémentaires pour la défense des périmètres au camp Ziouani; et le remplacement de groupes électrogènes dont la durée de vie était dépassée et qui n'étaient plus disponibles pour opérations. Le dépassement de crédits a été partiellement compensé par une sous-utilisation des crédits au titre des services d'aménagement et de rénovation ainsi que des carburants et lubrifiants pour les groupes électrogènes du camp Faouar, en raison de la réinstallation.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports maritimes ou fluviaux</b>	(226,6)	-

38. Le dépassement de crédits s'explique principalement par l'achat de conteneurs maritimes, prélevés sur les stocks pour déploiement stratégique, aux fins du

transport de matériel et de fournitures généraux du camp Faouar au camp Ziouani, cet achat n'ayant pas été prévu au budget de l'exercice 2014/15.

	<i>Écart</i>	
	148,3	14,4 %
<b>Communications</b>		

39. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le transfert de l'ensemble du personnel du camp Faouar au camp Ziouani et de la réduction du nombre de postes d'observation et de positions dans le secteur bravo. Ce transfert a entraîné une baisse des besoins en achat de matériel de communications, de pièces de rechange et fournitures, de communications par réseaux commerciaux, de services d'entretien et d'abonnements.

	<i>Écart</i>	
	(613,3)	(62,3 %)
<b>Informatique</b>		

40. Le dépassement de crédits s'explique principalement par l'acquisition de matériel informatique pour le camp Ziouani et le quartier général à Damas, ainsi que par les frais d'entretien et de réparation du matériel.

	<i>Écart</i>	
	(184,7)	(59,0 %)
<b>Santé</b>		

41. Le dépassement de crédits s'explique par le besoin de matériel et fournitures médicaux supplémentaires, notamment de trousse de premiers secours, de défibrillateurs et de mobilier de consultation pour le camp Ziouani, à la suite du retrait de l'unité médicale de niveau I du camp Faouar.

	<i>Écart</i>	
	(1 486,7)	(194,6 %)
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>		

42. Le dépassement de crédits s'explique par des taux et prix effectifs supérieurs aux prévisions pour les ressources suivantes : a) structures préfabriquées et pièces de rechange et fournitures générales fournies à la FNUOD par la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi; b) transport de fonds, cargaisons transportées par mer et assurance; c) main-d'œuvre temporaire qualifiée, telle que les plombiers et les électriciens, qu'il était nécessaire d'employer pour aider à la modernisation des infrastructures du camp Ziouani.

## V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

43. En ce qui concerne le financement de la FNUOD, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015, soit 914 200 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation des autres recettes enregistrées au cours de l'exercice clos le 30 juin 2015, soit 1 067 500 dollars, provenant des intérêts créditeurs (166 300 dollars), des recettes diverses ou accessoires (376 400 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (524 800 dollars).

## VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 68/260 B et 69/301

(A/68/782/Add.6)

<i>Demande</i>	<i>Mesures prises</i>
Le Comité recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de réunir des informations plus détaillées concernant les gains d'efficacité que l'application de ces mesures entraînerait, notamment concernant les dépenses initiales d'équipement et le rapport coûts-avantages pour les missions (par. 34).	Les gains d'efficacité prévus pour l'exercice 2014/15 n'ont pas pu être réalisés en raison de la perturbation des opérations engendrée par le transfert du camp Faouar.

(A/69/839/Add.1)

<i>Demande</i>	<i>Mesures prises</i>
Le Comité consultatif compte que des renseignements détaillés sur l'état des biens du camp Faouar figureront dans le rapport sur l'exécution du budget de la Force pour l'exercice 2014/15 (par. 7).	Comme indiqué au paragraphe 9 du présent rapport, le retrait forcé du secteur bravo a entraîné la comptabilisation en pertes d'actifs estimés à 39,2 millions de dollars (valeur capitalisée), répartis comme suit : 16,8 millions au titre des biens immobiliers (valeur comptable nette), 17,4 millions au titre des biens durables (coût d'acquisition) et 5,0 millions au titre des biens non durables (valeur capitalisée).